

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES**

DU 8 JUILLET 2022

Lors de sa séance du 8 juillet 2022 qui s'est tenue de 11h00 à 12h30, le Comité des Parties Prenantes d'ecosystem pour la filière des équipements électriques et électroniques (EEE) relevant des catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 pour le ménager et des catégories 1, 2, 4, 5 et 6 pour le professionnel telles que mentionnées au II de l'article R.543-172 du code de l'environnement a émis, sur les projets mentionnés ci-après, présentés et soumis pour avis par ecosystem, les avis suivants :

- **Avis du Comité sur le nouveau contrat type unique commun (comportant le barème de soutiens aux collectivités) à ecosystem et Ecologic relatif à la prise en charge des DEEE collectés par les collectivités dans le cadre du service public de gestion des déchets (SPGD)**

A l'unanimité, les membres du Comité présents ont émis un vote favorable au projet de contrat unique commun à ecosystem et Ecologic prévu au paragraphe 7.2 du cahier des charges des éco-organismes de la filière à responsabilité élargie du producteur des DEEE auquel est notamment annexé le barème des soutiens financiers versés par ecosystem et Ecologic aux collectivités dans le cadre du SPGD